

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

PEINTRE EN DECOR DU PATRIMOINE REFERENTIEL DE CERTIFICATION ECOLE D'AVIGNON, CENTRE DE RESSOURCES A LA REHABILITATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Pour garantir l'égalité des chances entre les candidats, des aménagements des épreuves de validation des blocs de compétences et de la Certification, rendus nécessaires en raison d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant, sont prévus par l'Ecole d'Avignon.

Ces aménagements peuvent inclure notamment l'octroi d'un temps supplémentaire et sa prise en compte dans le déroulement des épreuves, la présence d'un assistant, un dispositif de communication adapté, la mise à disposition d'un équipement adapté ou l'utilisation, par le candidat, de son équipement personnel.

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
- si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat.

Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format.

Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION Evaluation formative (EF) Evaluation certificative (EC)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1- CONCEPTION DU PROJET DE DECOR EN MILIEU PATRIMONIAL			
<p>A.1.1/ ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE DECOR EN MILIEU PATRIMONIAL</p> <p>A.1.1.1/ Analyse règlementaire du contexte patrimoniale du bâti. - vérification de la réglementation applicable au bâti (Monuments historiques notamment) - définition et cadrage de la zone d'intervention.</p> <p>A.1.1.2/ Prise en compte du contexte global et de la sécurité - identification de l'accessibilité au chantier et des conditions de travail - identification de la gestion des déchets - identification de la gestion des risques</p>	<p>Compétences liées à l'activité bloc 1:</p> <p>C.1.1 Connaître la réglementation applicable au bâti concerné afin de déterminer quelle réglementation appliquer et obtenir les autorisations administratives (secteur sauvegardé, monuments historiques..)</p> <p>C.1.2 Collaborer avec les interlocuteurs compétents afin de cadrer le domaine d'intervention.</p> <p>C.1.3 Observer et visiter l'ensemble du bâtiment, les accès au chantier pour évaluer les risques à prendre en considération et la gestion des déchets du chantier.</p>	<p><u>Modalité 1 :</u></p> <p>EPREUVE THEORIQUE</p> <p>Questionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlementation du patrimoine (EC) • Vocabulaire de l'architecture (EC) • Acteurs du patrimoine (EC) • Sécurité au travail (EC) • Histoire de l'art et des styles (EF) (EC) • Pathologies du bâti (EC) • Relevés architecturaux (EF) (EC) • Dessins préparatoires (EF) (EC) 	<p>Donne une définition du patrimoine et du monument historique. Définit le rôle des acteurs du patrimoine. Définit les champs d'intervention du conservateur/restaurateur de peinture murale et du peintre en décor du patrimoine dans les monuments historiques. Indique les techniques et niveaux d'intégration dans la restauration d'un décor ancien Décrit et explique les 2 principes fondamentaux à respecter en restauration. Définit ce qu'est un secteur sauvegardé et quelle démarche entreprendre dans le cadre d'une intervention dans ce contexte. Classe chronologiquement les époques et des styles. Identifie les typologies de chapiteaux de l'Égypte antique. Décrit les deux périodes de l'art</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A.1.1.3/ Analyse historique et stylistique du bâti de la commande - identification de l'époque et du style du bâti, datation.</p> <p>A.1.1.4/ Expertise technique de la commande - identification de la technique de peinture employée et des outils utilisés - Identification des pathologies et causes de dégradation - Identification de la facture et de la touche du décor existant <u>dans le cas d'un raccord à l'existant</u></p> <p>A.1.2- ELABORATION DE L'AVANT PROJET DE DECOR EN MILIEU PATRIMONIAL</p> <p>A.1.2.2 / Production du relevé détaillé, des formes et des couleurs - prise en main des outils du relevé - prise de cotes - dessin du relevé détaillé</p> <p>A.1.2.3 /Elaboration des dessins préparatoires : ambiance, lumière, détail, avec proposition d'une palette des teintes et échantillons</p>	<p>C.1.4 Analyser l'époque et le style du bâti afin de proposer un décor référencé, observer les détails et le vocabulaire afin de définir une datation.</p> <p>C.1.5 Observer la nature du support et la touche picturale <u>dans le cas d'un raccord à l'existant</u> pour appréhender la technique employée ainsi que le type de matériel et matériaux à considérer.</p> <p>C.1.6 Utiliser les outils du diagnostic afin d'effectuer des sondages et prélèvements (appareils photo, mètres, lunettes loupe, scalpels, prélèvements, toucher) pour identifier les pathologies et les mesures de réfection à envisager.</p> <p>C.1.7. Utiliser les outils du relevé pour produire un relevé architectural</p> <p>C.1.8 Mettre au propre et dessiner les élévations pour réaliser un relevé à l'échelle.</p> <p>C.1.9 - Représenter l'espace, le trait, les formes, la perspective, les</p>	<p>roman et décrit les caractéristiques architecturales de chacune des 2 périodes. Dessine un drapé à « feston boiteux » Dessine les chapiteaux d'ordres Dorique, ionique, corinthien. Identifie les 3 périodes de la Grèce antique, 4 types d'édifices caractéristiques de l'architecture islamique, 3 techniques décoratives ou artistiques dans le monde musulman. Définie les techniques et niveaux d'intégration dans la restauration d'un décor ancien. Cite les 2 principes fondamentaux à respecter en restauration. Décrit la 'facture' des décors proposés. Dans le cas de lacunes sur un ornement répétitif, propose le type de réintégration à réaliser. Il propose une intervention dans une pièce d'un bâtiment classé monument historique sans décor. Il cite les chartes de référence et de cohérence générale en matière de conservation / restauration des peintures murales. Cite 6 causes de pathologie du bâti ancien. Indique les 4 différents types de végétaux et micro-organismes pouvant se développer sur les supports anciens (matériaux, enduits,</p>
---	---	--

matières.

A.1.2.4/ Elaboration des maquettes
aquarellées sur élévations cotées.

ombres portées pour élaborer un relevé détaillé et coloré.

C.1.10 Monter les couleurs et les valeurs afin de réaliser la maquette à l'aquarelle tout en utilisant la brosse adéquate pour réaliser un travail soigné.

peintures)
Préconise les systèmes de consolidation à utiliser pour stabiliser les façades ou les structures d'un bâtiment fragilisé par des lézardes importantes ou des mouvements de sol.
Explique les différentes opérations de consolidations qui peuvent être réalisées sur une peinture murale présentant des salissures, des lacunes, des fissures et des décollements.
Donne la définition du relevé et précise quels éléments il doit comporter.
Cite 3 types de représentation graphique.
Dessine le croquis d'une forme carrée, en utilisant 3 types de représentations.
Calcule la surface totale d'une surface à peindre en m².
Indique les recherches complémentaires à effectuer pour compléter la connaissance et l'analyse du lieu du relevé.
Indique dans quel cas une cartographie.
Etablit un relevé architectural en respectant la méthode. L'aspect esthétique et la cohérence architecturale est lisible. Les

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<p><u>Modalité 2 :</u></p> <p>MISE EN SITUATION REELLE RECONSTITUEE</p> <p>EPREUVE PRATIQUE</p> <p>1-Oral d'Histoire des styles (EC) <u>D'après une image projetée</u> Description historique et stylistique du décor proposé (datation, vocabulaire des styles et ornements).</p> <p>2- D'après un cahier des charges (EC) <u>d'une commande fictive d'un projet de décor en milieu patrimonial.</u> Soutenance du projet de décor, objet de la commande, devant le jury d'évaluation avec production des livrables attendus :</p> <p>1-Production d'un mémoire technique</p>	<p>informations du cartouche sont exactes. Etablit des croquis préparatoires en toute autonomie. Les dessins sont réalisés avec propreté et équilibre des éléments imposés. Les consignes sont comprises. Cite les EPI obligatoires sur un chantier. Décrit l'attitude générale à adopter sur un échafaudage.</p> <p>Pertinence dans le choix de la proposition, richesse de la documentation, maîtrise des références et qualité de l'argumentaire.</p> <p>Prise en compte cohérente des éléments historiques et patrimoniaux existants.</p> <p>Cohérence de la proposition vis-à-vis de la destination du lieu et de la commande ;</p> <p>Justesse de la composition et adaptation à l'architecture, justesse</p>
--	--	---	--

		<p>avec présentation orale du projet. Etat des lieux précis du bâti avec description du contexte réglementaire, des acteurs du patrimoine intervenant sur le bâti. Précision du cadre d'intervention. Description des contraintes observées en termes d'accessibilité, de gestion des risques.</p> <p>2-Production d'une analyse historique et stylistique, datation.</p> <p>3-Production de l'état des pathologies identifiées sur le support. Synthèse des sondages réalisés à l'aide des outils du diagnostic pour identifier les pathologies et/ou décors sous-jacents</p> <p>4-Production d'un relevé architectural détaillé aux cotes (formes, motif, couleurs) à l'échelle 1/20ème</p> <p>5-Production de 5 maquettes aquarellées à l'échelle 1/20ème.</p> <p>6-Production des dessins préparatoires présentés dans un carnet de route avec étude chromatique.</p>	<p>de la palette chromatique en lien avec l'existant ;</p>
--	--	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION Evaluation formative (EF) Evaluation certificative (EC)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2- REALISATION DE DECORS PEINTS EN TECHNIQUE TRADITIONNELLE			
<p>A.2.1 Préparation du support</p> <p>A.2.2 - Préparation de la recette ancienne de peinture et des couleurs</p> <p>A.2.3 Réalisation des imitations de bois, marbres, fausses moulures</p>	<p>C.2.1. Nettoyer et poncer la surface à peindre afin d'exécuter les rebouchages des fonds.</p> <p>C.2.2 Choisir l'apprêt approprié au support afin de mettre en œuvre l'apprêt, (bois, papier, textiles, métaux, verre).</p> <p>C.2.3 Respecter les temps de séchage afin d'obtenir un support sec et prêt à recevoir le décor.</p> <p>C.2.4 Utiliser la recette de peinture adaptée pour réaliser la couleur sur le support : pigments et autres colorants traditionnels et liants adéquats pour adapter la recette de colles, œufs, cire, farine, caséine, huiles... tout en utilisant la brosse adéquate afin de réaliser un travail soigné.</p> <p>C.2.5- Peindre des faux bois en maîtrisant l'écriture des différentes ronces afin d'obtenir une loupe d'orme, un chêne, un noyer, un érable en imitation, tout en utilisant la brosse adéquate afin de réaliser un travail soigné.</p>	<p><u>Modalité 2 :</u></p> <p>MISE EN SITUATION REELLE RECONSTITUEE (EF) (EC)</p> <p>EPREUVE PRATIQUE</p> <p>1- Mise en œuvre de peintures et production de décors peints en technique traditionnelle</p> <p>Production technique en atelier</p> <p>1 Motif à réaliser en peinture à l'œuf sur siporex (EF)</p> <p>4 panneaux faux bois : réalisation d'un panneau de loupe d'orme et d'un panneau de noyer (EF) et ou (EC)</p> <p>4 panneaux de faux marbres moulurés (EF) et ou (EC)</p> <p>1 drapé 17^{ème} sur toile (EF)</p> <p>1 ciel 18^{ème} sur panneau (EF)</p> <p>1 ornement 17^{ème} sur toile (EF) et ou (EC)</p> <p>1 panoramique 18^{ème} sur toile (EF) et</p>	<p>Maîtrise la préparation et la mise en œuvre en technique de peinture à l'œuf.</p> <p>Maîtrise la mise en place le dessin.</p> <p>Applique des couleurs Justes pour le motif.</p> <p>Respecte la touche.</p> <p>Recherche et respect des teintes.</p> <p>Maîtrise du geste pour la représentation des différentes loupes.</p> <p>Imite la loupe.</p> <p>La construction des ronces de noyer est juste.</p>

<p>- Réalisation des glacis à l'huile</p> <p>- Réalisation des faux ciels</p> <p>A.2.5 Réalisation de dorure</p> <ul style="list-style-type: none"> - La technique en détrempe. - La technique à la mixtion. <p>A.2.6/ Appliquer les règles de sécurité au travail et adopter une attitude éco responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Port des EPI - Adopter une attitude éco responsable 	<p>C.2.11- Mélanger les médiums (térébenthine avec l'huile de lin) et la peinture à l'huile afin de créer des ombres et permettre de réaliser le glacis à l'huile plus ou moins transparent en fonction du rendu attendu tout en utilisant la brosse adéquate afin de réaliser un travail soigné.</p> <p>C.2.12- Exécuter les ciels en traçant le contour extérieur des nuages pour créer des formes arrondies et vaporeuses tout en utilisant la brosse adéquate afin de réaliser un travail soigné.</p> <p>C.2.13 Estomper avec une éponge humide afin de réaliser un dégradé vers l'extérieur du nuage tout en utilisant la brosse adéquate afin de réaliser un travail soigné.</p> <p>C2.14- Utiliser les outils et brosse adéquatés afin de disposer avec précisions les feuilles d'or à la mixtion. Respecter les temps de séchage pour obtenir la fixation de la feuille.</p> <p>C.2.15- Porter les EPI, ranger et nettoyer son poste de travail, son matériel en respectant les règles de protection de l'environnement de façon à ne pas gaspiller l'eau, ni polluer, (compétence</p>		<p>tracé des nuages et juste. Respecte le cahier des charges.</p> <p>Ornements : bonne analyse du modelé. Respecte la justesse de l'harmonie, la cohérence et le contraste des clairs/obscurs</p> <p>Respecte la méthode proposée.</p> <p>Exécute avec finesse les traits. Exécute avec rapidité son ouvrage.</p>
---	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	transversale)		
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION Evaluation formative (EF) Evaluation certificative (EC)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3- REALISATION DES ENDUITS ET DES FINITIONS TRADITIONNELLES A LA CHAUX			
<p>A.3.1/ Mise en œuvre des enduits traditionnels à la chaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation du support - Connaissance des matériaux - Préparation des dosages - Réalisation de tous type d'enduits traditionnels à la chaux <p>A.3.2/ Mise en œuvre des peintures et finitions décoratives à la chaux en</p>	<p>C3.1- Analyser et identifier le type de support afin de mettre en œuvre l'enduit adapté.</p> <p>C3.2- Identifier les pathologies afin de réaliser les réparations éventuelles.</p> <p>C.3.3 –utiliser les matériels et matériaux traditionnels afin de réaliser des enduits compatibles avec le bâti ancien..</p> <p>C.3.4 - Respecter les dosages et quantités de chaux pour réaliser gobetis, dressage, finitions.</p> <p>C.3.5 – Réaliser tous types d'enduits pour protéger les parements.</p> <p>C.3.6-Analyser et identifier le support compatible pour appliquer le</p>	<p><u>Modalité 1 :</u></p> <p>EPREUVE THEORIQUE (EF)</p> <p>Questionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enduits à la chaux <p><u>Modalité 2 :</u></p> <p>MISE EN SITUATION REELLE RECONSTITUEE</p> <p>EPREUVE PRATIQUE (EF) (EC)</p> <p><i>1-Peinture à la chaux</i></p>	<p>Décrit la mise en œuvre et les étapes de réalisation d'un enduit traditionnel de chaux et sable sur un mur ancien en pierres (couches, dosages, épaisseur et temps de séchage...)</p> <p>Explique ce qu'il faut rajouter dans un enduit à la chaux pour le rendre plus résistant et insoluble.</p> <p>Donne les caractéristiques de la chaux en pâte.</p> <p>Cite 3 finitions d'enduit traditionnel avant le XIXème siècle.</p> <p>Donne les caractéristiques de la chaux hydraulique en poudre.</p> <p>Indique dans quel cas et pourquoi rajouter du ciment prompt dans la chaux, et dans quelle chaux.</p>

<p>technique à sec et à fresque, stucs, sgraffitos..</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des matériaux - Connaissance des supports - Utilisation des poncifs - Maîtrise des dosages, colorations, - Maîtrise des outils <p>A.3.3/ Appliquer les règles de sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Port des EPI - Comportement éco responsable 	<p>badigeon de chaux.</p> <p>C.3.7- Respecter les quantités et les dosages en matériaux (chaux en pâte, poudre de marbres, pigments) pour fabriquer le badigeon.</p> <p>C.3.8 - Utiliser le poncif pour reporter le tracé du décor sur le mur.</p> <p>C.3.9- Utiliser les outils adéquats pour réaliser le décor.</p> <p>C.3.10 – Réaliser toutes les peintures et décors à la chaux pour protéger et décorer le parement.</p> <p>C.3.11- Porter les EPI, ranger et nettoyer son poste de travail, nettoyer son matériel en respectant les règles de protection de l’environnement de façon à ne pas gaspiller l’eau, ni polluer, (compétence transversale)</p>	<p><i>Réalisation en condition de chantier dans une chapelle des décors muraux peints en technique à la chaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 en technique à secco (aplats de couleurs, rechampis, filets, motifs décoratifs, fausses fenêtres ou cadrans solaires) - 2 en technique à fresque (décors d’architecture et personnage) - 1 stuc Catalan - 1 stuc Marmorino - 1 stuc à la spatule <p><u>2- D’après un cahier des charges d’une commande fictive d’un projet de décor en milieu patrimonial (EC)</u></p> <p><i>Soutenance du projet de décor, objet de la commande, devant le jury d’évaluation avec production des livrables attendus :</i></p> <p>Production d’un panneau de 2m/1m à l’échelle 1 de la proposition de décor en technique à la chaux au jury.</p>	<p>Maîtrise du tracé, du dessin et des proportions.</p> <p>Analyse la facture, le niveau de représentation</p> <p>Maîtrise des filets. Maîtrise des couleurs et des valeurs. Respect des dosages et de la mise en œuvre des badigeons.</p> <p>La qualité de l’enduit.</p>
---	---	--	---

D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>A.4.4- Gestion des déchets</p> <p>A.4.5 Gestion de la sécurité au travail</p> <p>A.4.6 Réaliser un devis - identification des besoins humains, matériels et matériaux. - élaboration du prix constitutif de la commande.</p>	<p>C.4.6- -Adopter une démarche éco responsable en utilisant pour trier les déchets</p> <p>C.4.7-Nettoyer son matériel en respectant les règles de protection de l'environnement de façon à ne pas gaspiller l'eau, ni polluer</p> <p>C.4.8 - Établir un devis cohérent en répertoriant l'ensemble des couts, pour déterminer un prix de revient.</p>	<p>- 1 liste des profils de poste et des effectifs à prévoir</p> <p>- 1 fiche signalétique « déchets » qui servira d'outil d'aide à la gestion des déchets sur le chantier .</p> <p>- 1 devis détaillé simulé avec plusieurs options éventuelles.</p>	<p>obligatoires.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE